

Mesdames, Messieurs,

L'objet de l'interpellation vise les suites à donner par la Ville au projet de sensibilisation à la sécurité routière qui a été mené par le Comité de Quartier de Sainte-Walburge.

Cette interpellation se déroule en trois temps. D'abord, je vais rappeler le contexte qui a mené au projet. Ensuite, je présenterai le projet et les actions menées. Enfin, j'aborderai les principaux résultats et pointerai plusieurs aspects pour lesquels la Ville pourrait s'engager aux côtés des citoyens. D'avance merci pour votre attention !

Tout d'abord, le contexte. Sainte-Walburge est un quartier d'entrée de ville très peuplé et soumis à un fort transit. Sainte-Walburge, c'est notamment :

- Près de 13.000 habitants
- Plus de 50 commerces et restaurants
- Plusieurs implantations scolaires et lieux d'activités extrascolaires
- Un hôpital
- Une importante vie culturelle, sportive et associative
- Une sortie d'autoroute
- Plusieurs milliers de véhicules (individuels et poids lourds) en transit
- Une forte pression au stationnement (résidentiel et ventouse)
- 10 lignes de bus
- Très peu d'infrastructures cyclables

Ce double statut de quartier d'entrée de ville et de pôle hospitalier rend les enjeux liés à la mobilité et à la sécurité routière fondamentaux ; ceux-ci structurent fortement l'action de nombreux collectifs au sein du quartier, dont le Comité de Quartier.

Les actions du Comité de Quartier sont multiples en la matière. Nous avons tantôt joué un rôle de propositions (notamment sur les modifications de plan de circulation lié à la rue Xhovémont), tantôt servi d'interface entre les autorités locales et régionales et les habitants du quartier. Je pense ici à la trentaine de réunions de chantier qui ont eu lieu sur les quatre dernières années dans le cadre des travaux à Sainte-Walburge.

Un des principaux enjeux pour la mobilité à Sainte-Walburge, et c'est le cas pour l'ensemble de la Ville de Liège, est le rééquilibrage de l'espace public. Cela est par ailleurs un des objectifs sous-jacents du nouveau plan de mobilité communale de la Ville.

Dans ce cadre, la Ville n'est pas restée inactive, puisqu'un premier pas vers ce rééquilibrage a été initié à Sainte-Walburge par l'introduction d'une zone 30 sur une large partie du quartier, en ce compris les principales artères que sont la rue de Campine, la Montagne Sainte-Walburge et la rue Sainte-Walburge. On se doit de souligner cette action.

En parallèle, la Région, dans les longs travaux entre l'E313 et l'Hopital de la Citadelle, a remis à neuf voire élargi de nombreux trottoirs.

Dans son esprit toujours constructif et au départ de ces deux actions positives des pouvoirs publics, le Comité de Quartier a dès lors voulu mener des actions de sensibilisation sur deux thématiques : le respect des zones 30 et l'interdiction de se stationner sur ces nouveaux trottoirs. Ces deux enjeux ont en effet été identifiés au travers d'un diagnostic comme deux causes majeures d'insécurité routière. Ce constat est basé à la fois sur le sentiment de nombreux riverains, mais également sur des

éléments factuels. En termes de vitesse, à titre d'exemple, les données disponibles pour la rue Sainte-Walburge (via la Telraam) indiquent que plus de 50% des voitures ne respectent pas la zone 30 en journée, et qu'en moyenne près de 50 voitures par jour et en journée l'empruntent à plus de 70 km/h. On parle ici d'une section de rue où il y a trois écoles et une crèche communale.

Le non-respect des limitations de vitesse et l'utilisation de trottoirs comme zone de stationnement irrégulière ne sont pas sans conséquence pour le partage de l'espace public.

- La tolérance du stationnement sur trottoir insécurise les déplacements piétons, les forçant à emprunter la voirie ou à éviter un véhicule en mouvement sur le trottoir. Cela limite fortement l'attractivité de la marche comme mode de déplacement.
- De nombreux vélos et de trottinettes utilisent, à tort, les trottoirs, notamment parce qu'ils sont forcés hors de la voirie par manque de sécurité et d'infrastructures.

J'insiste par ailleurs sur le fait que ces différents enjeux ne sont pas propres à Sainte-Walburge. Nous avons en effet eu de nombreux échanges avec une quinzaine de Comités de Quartier, le 17 janvier dernier au Théâtre Le Moderne. Il en ressort que ces problèmes sont présents sur l'ensemble du territoire, et que les actions menées sont limitées. Récemment, sept Comités de Quartier vous ont écrit un courrier (Fragnée-Blonden, Centre-Avroly Saint-Jacques, Bronckart-Botanique, Mouvement Saint-Gilles, Laveu, Saint-Martin/Saint-Laurent et Château-Massart), montrant que les enjeux sont d'ordre communaux plus que liés à un quartier. Cet appel reste à ce jour sans réponse concrète.

Ces différents constats ont donc conduit le Comité de Quartier à organiser un festival de la sécurité routière, intitulé VIVE la sécurité routière. L'acronyme VIVE valant pour « Valoriser les Initiatives Existantes » : la zone 30 et les trottoirs, portés par les pouvoirs publics Ville et Région, respectivement.

Ainsi, du jeudi 8 au samedi 10 septembre, des actions positives pour la sécurité routière ont été organisées. L'objectif était d'informer et de sensibiliser les différents usagers du quartier sur la zone 30 et sur le respect des trottoirs comme zone de déplacement.

Ainsi, nous avons organisé différentes activités dont :

- La diffusion d'autocollants « J'aime la zone 30 à apposer sur les véhicules »
- La mise en place de 28 portiques rappelant la zone 30 entre le sommet de l'Avenue Victor Hugo et le pied de la rue de Campine.
- Une sensibilisation au respect des trottoirs aux abords des écoles, avec la mise en place de mannequin habillé par les enfants du quartier.
- Une vidéo sur les rangs scolaires que vous avez peut-être vue sur les réseaux sociaux.
- L'organisation d'une piste d'éducation routière pour les enfants.
- Un jeu de pistes.
- Une conférence participative.

[Idéalement, pendant ce listing, les photos sont présentées.]

Ce projet a été un travail participatif de longue haleine, il a mobilisé de nombreux riverains et différentes associations du quartier, comme le Moderne, le Jardin des Enfants, l'ASBL Sainte-Walburge, la Ferme des Enfants et différentes écoles du quartier. J'en profite de l'occasion pour à nouveau remercier l'ensemble des participantes et participants pour leur implication ! Merci à vous !

Il est également important de souligner que ce projet n'aurait pas été possible sans le soutien du Ministre fédéral de la Mobilité et de la Sécurité routière, du SPF Mobilité et de VIAS, qui ont octroyé près de 4.000 € au CQ dans le cadre de l'appel à projets citoyen All for Zero. La Ville et la zone de Police de Liège ont également soutenu matériellement certaines des activités (dont certaines activités de sensibilisation, la piste d'éducation routière et le jeu de pistes), de même que l'Hopital de la Citadelle. Un grand travail collectif, donc.

Enfin, les résultats, et les suites.

Les actions sur le terrain ont eu un effet important et ont donné une belle visibilité aux actions menées. Les retours lors des actions de sensibilisation étaient positifs, et l'effet des portiques zone 30 s'est fortement ressenti pendant les trois jours. Ces actions relèvent de l'urbanisme tactique, c'est-à-dire de l'aménagement de l'espace public à moindre coût et de manière précaire pour tester de nouvelles pratiques avant leur mise en œuvre « en dur ». À titre d'exemple, le coût d'un portique est d'une dizaine d'euros, et de quelques heures de travail citoyen.

Nos questions sont donc les suivantes :

- Vous avez décidé de créer une large zone 30, et en ce sens vous avez fait preuve de vision et de courage. Voulez-vous concrètement vous engager à améliorer très sensiblement la perception de cette zone 30 en pérennisant les dispositifs de signalisation non-normalisés mais compatibles avec la législation du Code du Gestionnaire de la Voirie ?

- Vous souhaitez une ville apaisée et tout converge vers cet objectif majeur. Une mise en test d'aménagements urbains rencontre l'intérêt de nombreux comités de quartier. Voulez-vous renforcer des chantiers citoyens d'urbanisme tactique, en partenariat avec ces comités ? Par exemple, pour construire des portiques, ou des espaces verdurisés ?

- Et pour soutenir ces engagements, voulez-vous faire apposer à l'arrière de chaque véhicule de la ville, du CPAS et de la zone de police un autocollant « j'aime la zone 30 » ? Et le proposer aussi à tous les habitants via une large distribution ?